

Appel à tous

Rapport

Cet appel à tous concerne l'allocation d'automobile et d'autres avantages relatifs aux véhicules. Voici un aperçu des questions posées :

- En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions?
- Si oui, quel doit être le statut de l'employé?
- Etc.

Nombre de répondants : 137

Cet appel à tous a été fait entre le 9 et le 19 février 2010.



Note de l'éditeur

Reproduction, diffusion et distribution, intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, interdites sans l'autorisation de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

Le résumé et les réponses à l'appel à tous, telles que transmises, ne sauraient exprimer en aucun cas l'opinion de l'Ordre. De plus, il ne s'agit ni d'un avis juridique ni d'un quelconque conseil.

Publié en version électronique en avril 2010.

1200, avenue McGill College

Bureau 1400

Montréal (Québec) H3B 4G7

(514) 879-1636 - info@portailrh.org

Faits saillants

- Au-delà de la moitié des répondants (58,82 %) accordent une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions. Pour la vaste majorité (79,61 %), elle est attribuée aux employés permanents seulement.
- Pour la quasi-totalité des répondants (91,20 %), cette option est offerte dès l'entrée en fonction de l'employé.
- Chez près de la moitié des répondants (48,65 %), le taux de l'indemnité de kilométrage versée est de 0,40 \$ à 0,50 \$, chez près d'un tiers d'entre eux (28,83 %), elle est de 0,30 \$ à 0,40 \$ et chez une minorité (14,42 %), elle atteint de 0,50 \$ à 0,60 \$.
- Près de la moitié des employeurs (43,69 %) ne tiennent pas de registre du kilométrage afin de distinguer la partie usage personnel de la partie usage professionnel.

Compilation des résultats – Nombre de répondants

1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions?

Oui	80	58,82 %
Non	38	27,94 %
Cela dépend de la fonction occupée	14	10,30 %
Autre (précisez)	4	2,94 %
Nombre de répondants	136	

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?

Employé permanent	82	79,61 %
Employé à temps partiel	1	0,97 %
Autre (précisez)	20	19,42 %
Nombre de répondants	103	

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?

Oui	9	9,09 %
Non	78	78,79 %
Cela dépend de la fonction occupée	12	12,12 %
Autre (précisez)	0	0,00 %
Nombre de répondants	99	

4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?

Employés affectés à la gestion de projets	23	12,57 %
Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation	18	9,84 %
Employés cadres	56	30,60 %
Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)	59	32,24 %
Autre (précisez)	27	14,75 %
Nombre de répondants	183	

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?

Offerte dès son entrée en fonction	83	91,20 %
De 1 à 3 mois	1	1,10 %
De 3 à 6 mois	1	1,10 %
De 6 à 1 an	1	1,10 %
Plus de 1 an	2	2,20 %
Autre (précisez)	3	3,30 %
Nombre de répondants	91	

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Compilation des résultats – Nombre de répondants

6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?

Moins de 100 \$	1	2,00 %
Entre 100 et 250 \$	5	10,00 %
Entre 250 et 500 \$	17	34,00 %
Entre 500 et 600 \$	12	24,00 %
Entre 600 et 700 \$	8	16,00 %
Plus de 700 \$	5	10,00 %
Cela dépend de la fonction occupée	2	4,00 %
Nombre de répondants	50	

7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?

Oui	16	18,60 %
Non	48	55,81 %
Cela dépend de la fonction occupée	9	10,47 %
Autre (précisez)	13	15,12 %
Nombre de répondants	86	

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?

Entre 0,10 \$ et 0,20 \$	3	2,70 %
Entre 0,20 \$ et 0,30 \$	5	4,50 %
Entre 0,30 \$ et 0,40 \$	32	28,83 %
Entre 0,40 \$ et 0,50 \$	54	48,65 %
Entre 0,50 \$ et 0,60 \$	16	14,42 %
Entre 0,60 \$ et 0,70 \$	0	0,00 %
Entre 0,70 \$ et 0,80 \$	0	0,00 %
Entre 0,80 \$ et 0,90 \$	0	0,00 %
Plus de 0,90 \$	1	0,90 %
Nombre de répondants	111	

9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?

Oui	42	40,77 %
Non	45	43,69 %
Je ne sais pas	7	6,80 %
Autre (précisez)	9	8,74 %
Nombre de répondants	103	

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Compilation des résultats – Nombre de répondants

10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?

Frais d'entretien et réparations	24	27,27 %
Essence et changement d'huile	28	31,82 %
Accessoires	8	9,09 %
Permis et assurances	18	20,45 %
Autre (précisez)	10	11,37 %
Nombre de répondants	88	

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?

Aucun	19	18,27 %
Moins de 10 %	63	60,58 %
De 10 % à 20 %	11	10,57 %
De 20 % à 30 %	5	4,81 %
De 30 % à 40 %	1	0,96 %
De 40 % à 50 %	0	0,00 %
Plus de 50 %	5	4,81 %
Nombre de répondants	104	

12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?

Oui	2	2,38 %
Non	63	75,00 %
Cela dépend de la fonction occupée	11	13,10 %
Autre (précisez)	8	9,52 %
Nombre de répondants	84	

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?

Oui	62	68,89 %
Non	11	12,22 %
Je ne sais pas	16	17,78 %
Autre (précisez)	1	1,11 %
Nombre de répondants	90	

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Taille de l'entreprise

Moins de 100 employés	21	21,43 %
101 à 500 employés	51	52,04 %
501 à 1000 employés	10	10,20 %
1001 à 5000 employés	13	13,27 %
5001 employés et plus	3	3,06 %
Nombre de répondants	98	

Compilation des résultats – Nombre de répondants

Secteur d'activité

Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	5	5,10 %
Commerce de détail (44-45)	6	6,12 %
Commerce de gros haute technologie (41b)	0	0,00 %
Commerce de gros pharmaceutique (41a)	0	0,00 %
Construction (23)	3	3,07 %
Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)	5	5,10 %
Transport et entreposage (48-49)	4	4,08 %
Services publics (22)	0	0,00 %
Soins de santé et assistance sociale/communautaire	1	1,02 %
Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)	1	1,02 %
Administrations publiques - fédérales (91)	0	0,00 %
Administrations publiques - municipales (91b)	0	0,00 %
Administrations publiques - provinciales (91a)	2	2,04 %
Administrations publiques - sociétés d'état (91c)	0	0,00 %
Fabrication autres (31-33)	25	25,51 %
Fabrication haute technologie (31-33b)	6	6,12 %
Fabrication pharmaceutique (31-33a)	2	2,04 %
Arts, spectacles et loisirs	1	1,02 %
Autres services - associations (81a)	1	1,02 %
Autres services - syndicats (81)	1	1,02 %
Autres services (sauf admin. publiques) (81b)	1	1,02 %
Commerce de gros autres (41)	5	5,10 %
Finance et assurances (52)	4	4,08 %
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	0	0,00 %
Hébergement et services de restauration (72)	3	3,07 %
Industrie de l'information et culturelle (51)	0	0,00 %
Services administratifs - services d'emploi (56)	1	1,02 %
Services administratifs autres (56b)	0	0,00 %
Services d'enseignements/gestion (61)	0	0,00 %
Services d'enseignements/professeur (61a)	0	0,00 %
Services immobiliers, location et bail (53)	2	2,04 %
Services professionnels - autres services (54b)	5	5,10 %
Services professionnels - bureau avocats (54a)	0	0,00 %
Services professionnels - services conseils (54)	11	11,22 %
Retraité	0	0,00 %
Sans emploi	0	0,00 %
Ne s'applique pas	3	3,07 %
Nombre de répondants	98	

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>Moins de 100 employés (21 répondants)</p>
	<p>1 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Direction</p> <p>4. Employés cadres</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 500 \$ et 600 \$</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>2 -</p> <p>1. Non</p> <p>3. Non</p> <p>8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$</p> <p>11. Aucun</p> <p>13. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>3 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>4. Employés affectés à la gestion de projets Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,50 \$ et 0,60 \$</p> <p>9. Non</p> <p>11. Plus de 50 %</p> <p>12. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>4 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Non</p> <p>11. Plus de 50 %</p> <p>12. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>13. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - services conseils (54)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>5 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 600 \$ et 700 \$</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$</p> <p>9. Non</p> <p>11. De 10 % à 20 %</p> <p>12. Le montant de l'allocation est mensuel; donc pas de remboursement de prévu en cas de fin d'emploi.</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication haute technologie (31-33b)</p>
<p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>6 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Employés affectés à la gestion de projets Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Non</p> <p>10. Assurance affaire</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques - provinciales (91a)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>7 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 250 \$ et 500 \$</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Ce n'était pas le cas avant 2010. Maintenant, c'est obligatoire.</p> <p>10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>8 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 500 \$ et 600 \$ Entre 600 \$ et 700 \$ Plus de 700 \$</p> <p>7. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$</p> <p>9. Seulement pour les représentants aux ventes; les autres doivent tenir leur propre registre.</p> <p>10. Essence et changement d'huile</p> <p>11. De 20 % à 30 %</p> <p>12. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros autres (41)</p>
	<p>9 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Poste de représentant temps plein ou de V-P</p> <p>3. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 600 \$ et 700 \$</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Permis et assurances Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile Accessoires</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>10 -</p> <p>1. Non</p> <p>3. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>11 -</p> <p>1. Non</p> <p>3. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>11. Aucun</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - autres services (54b)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? <p>Secteur d'activité</p>	<p>12 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) 5. Offerte dès son entrée en fonction 6. Entre 500 \$ et 600 \$ 7. Non 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. Oui 10. Essence seulement sur présentation de facture, kilométrage parcouru et nom du client 11. Moins de 10 % 12. Non 13. Je ne sais pas <p>Secteur d'activité : Fabrication haute technologie (31-33b)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>13 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 3. Cela dépend de la fonction occupée 4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) 5. Offerte dès son entrée en fonction 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Oui 11. Moins de 10 % 12. Non 13. Oui <p>Secteur d'activité : Fabrication haute technologie (31-33b)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>14 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 4. Employés affectés à la gestion de projets 5. Offerte dès son entrée en fonction 6. Plus de 700 \$ 7. Non 8. Entre 0,50 \$ et 0,60 \$ 9. Oui 10. Frais d'entretien et réparations Permis et assurances 11. Moins de 10 % 12. Non 13. Oui <p>Secteur d'activité : Fabrication haute technologie (31-33b)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>15 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés cadres</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 100 \$ et 250 \$ Entre 250 \$ et 500 \$</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Tous les éléments précédents sont couverts par l'allocation du 0,45/km</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Je suis travailleur autonome</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - services conseils (54)</p> <hr/> <p>16 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Une seule personne y a droit : 1 membre de la haute direction, propriétaire de l'entreprise</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile Accessoires Permis et assurances</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - autres services (54b)</p> <hr/> <p>17 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 250 \$ et 500 \$</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Non</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - autres services (54b)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	18 - 1. Oui 2. Vice-président, vice-président sénior ou président 3. Non 4. Employés cadres Cadres supérieurs 5. Offerte dès son entrée en fonction 6. Entre 250 \$ et 500 \$ Entre 500 \$ et 600 \$ Entre 600 \$ et 700 \$ 7. Non 8. Entre 0,50 \$ et 0,60 \$ 9. Non 11. Moins de 10 % 12. Non 13. Oui
	19 - 1. Non 2. Employé à temps partiel 3. Non 4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Cela dépend de la fonction occupée 8. Entre 0,50 \$ et 0,60 \$ 9. Oui 11. Moins de 10 % 12. Oui 13. Oui Secteur d'activité : Services professionnels - services conseils (54)
	20 - 1. Oui 2. Employé permanent 4. Employés affectés à la gestion de projets Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Non 11. De 10 % à 20 % 12. Non 13. Oui Secteur d'activité : Services administratifs - services d'emploi (56)

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>21 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 250 \$ et 500 \$</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Non</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Services immobiliers, location et bail (53)</p>
	<p>101 à 500 employés (51 répondants)</p>
	<p>22 -</p> <p>1. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. De 1 à 3 mois</p> <p>6. Entre 250 \$ et 500 \$</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile Permis et assurances</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Je ne sais pas</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de détail (44-45)</p>
	<p>23 -</p> <p>1. Non</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Non</p> <p>10. Non.</p> <p>11. Aucun</p> <p>12. Non</p> <p>13. Je ne sais pas</p> <p>Secteur d'activité : Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>24 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$</p> <p>9. Non</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - services conseils (54)</p>
<p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>25 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Pour tout employé qui doit se déplacer pour travailler</p> <p>3. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>4. Certains cadres supérieurs Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)</p>
<p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>26 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Nous choisissons nous-mêmes les véhicules puisque nous faisons affaire avec un concessionnaire déjà établi.</p> <p>8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Non car tous ces frais sont assumés par la compagnie.</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>
<p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>27 -</p> <p>1. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>11. Aucun</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication pharmaceutique (31-33a)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	28 - 1. Non 3. Non 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. Non 11. Aucun Secteur d'activité : Arts, spectacles et loisirs
	29 - 1. Cela dépend de la fonction occupée 2. Le statut importe peu, c'est les fonctions qui importent. 3. Non 5. Offerte dès son entrée en fonction 6. Entre 250 \$ et 500 \$ 7. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Nous l'exigeons mais le recevons peu. 10. Essence et changement d'huile 11. Moins de 10 % 12. Non 13. Non Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)
	30 - 1. Oui 2. Employé permanent 3. s/o 4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) Certains membres du comité de gestion 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Non 11. De 10 % à 20 % 12. Non 13. Oui Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration (72)
	31 - 1. Non 3. Non 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. Non 10. Essence et changement d'huile 11. Moins de 10 % 13. Non Secteur d'activité : Ne s'applique pas
	32 - 1. Non 3. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Non Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 	33 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Non 3. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Oui 11. Aucun Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)
<ol style="list-style-type: none"> 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 	34 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Indemnité au kilométrage pour déplacement professionnel 2. Le statut n'a pas d'incidence directe. 5. Offerte dès son entrée en fonction 8. Entre 0,50 \$ et 0,60 \$ 10. Permis et assurances 11. De 20 % à 30 % Secteur d'activité : Finance et assurances (52)
<ol style="list-style-type: none"> 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	35 -	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cela dépend de la fonction occupée 2. Employé permanent 3. Non 4. Employés cadres Employés de l'entretien qui doivent se déplacer avec l'équipement 5. Plus de 1 an 6. Entre 250 \$ et 500 \$ 7. Cela dépend de la fonction occupée 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. Non 10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile Accessoires Permis et assurances 11. Moins de 10 % 12. Non 13. Oui Secteur d'activité : Autres services (sauf admin. publiques) (81b)

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? <p>Secteur d'activité</p>	<p>36 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 3. Non 4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) 5. Offerte dès son entrée en fonction 6. Entre 600 \$ et 700 \$ 7. Oui 8. Entre 0,10 \$ et 0,20 \$ 9. Oui 10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile Accessoires Permis et assurances 11. De 10 % à 20 % 12. Non 13. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>37 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Non 3. Non 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. Oui <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage (48-49)</p>
	<p>38 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 3. Non 4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) Employés cadres 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Oui 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Oui 10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile 11. Moins de 10 % 12. Non 13. Oui <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? <p>Secteur d'activité</p>	<p>39 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Véhicules de la compagnie disponibles pour les employés. 2. Employé permanent 3. Oui 4. Employés affectés à la gestion de projets Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) 5. De 3 à 6 mois 6. Moins de 100 \$ Entre 100 \$ et 250 \$ Entre 250 \$ et 500 \$ 7. Véhicule de la compagnie 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 10. Essence et changement d'huile 11. Moins de 10 % 13. Oui <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>40 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 3. Non 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 11. Aucun <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>41 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 4. Employés affectés à la gestion de projets Employés cadres 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Non 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. Oui 10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile Accessoires Permis et assurances 11. Moins de 10 % 12. Non 13. Oui <p>Secteur d'activité : Services professionnels - autres services (54b)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>42 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Le président. Pour les autres, c'est un montant par kilomètre.</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 600 \$ et 700 \$</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Non</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>13. Non</p> <p>Secteur d'activité : Construction (23)</p>
<p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>43 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 500 \$ et 600 \$</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Essence et changement d'huile</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>44 -</p> <p>1. Non</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Employés affectés à la gestion de projets Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés cadres</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. pas de voitures fournies</p> <p>8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$</p> <p>9. Non</p> <p>11. Plus de 50 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>Secteur d'activité : Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	45 - 1. Non 3. Non 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 11. Aucun 13. Oui Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration (72)
6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	46 - 1. Oui 2. Employé permanent 4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) Employés travaillant sur la route (installation, réparation, entretien, etc.) 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Oui 11. De 10 % à 20 % 12. Non 13. Non Secteur d'activité : Services professionnels - services conseils (54)
6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	47 - 1. Oui 2. Employé permanent 3. Non 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Non 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. Non 11. Moins de 10 % 12. Non 13. Oui Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)
6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	48 - 1. Non 3. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Non 11. Aucun Secteur d'activité : Autres services - syndicats (81)

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	49 - 1. Oui 2. Employé permanent 3. Non 5. Offerte dès son entrée en fonction 6. Entre 100 \$ et 250 \$ 7. Oui 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. Oui 11. Moins de 10 % 12. Non Secteur d'activité : Commerce de gros autres (41)
11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	50 - 1. Non 3. Non 11. Aucun Secteur d'activité : Commerce de détail (44-45)
12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	51 - 1. Oui 2. Employé permanent 3. Oui 4. Employés affectés à la gestion de projets Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) Employés cadres 5. Offerte dès son entrée en fonction 6. Entre 100 \$ et 250 \$ 7. Cela dépend de la fonction occupée 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. Non 11. Moins de 10 % 12. Non 13. Oui Secteur d'activité : Construction (23)
13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	52 - 1. Oui 2. Employé permanent 3. Non 4. Postes en vente, sauf les représentants 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Non 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. Non 11. Moins de 10 % 12. L'allocation s'arrête à la fin de l'emploi. 13. Oui Secteur d'activité : Commerce de détail (44-45)

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>53 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 250 \$ et 500 \$</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Entre 0,50 \$ et 0,60 \$</p> <p>9. Non</p> <p>10. Frais d'entretien et réparations</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>
<p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>54 -</p> <p>1. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>2. Cadre de haut niveau</p> <p>4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) Vice-présidents et président</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - services conseils (54)</p>
<p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>55 -</p> <p>1. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$</p> <p>9. Non</p> <p>11. De 10 % à 20 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>56 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Membres de la direction (cadres supérieurs)</p> <p>4. Employés cadres</p> <p>5. Plus de 1 an</p> <p>6. Entre 500 \$ et 600 \$</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Non</p> <p>10. Accessoires</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>
<p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>57 -</p> <p>1. Non</p> <p>3. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Non</p> <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>58 -</p> <p>1. Non</p> <p>3. Non</p> <p>7. Nous ne fournissons pas de véhicules, mais plutôt payons une allocation au kilométrage pour utilisation du véhicule personnel.</p> <p>8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$</p> <p>9. Oui, car nous ne payons que pour usage professionnel.</p> <p>11. Aucun</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros autres (41)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>59 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>4. Employés affectés à la gestion de projets Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés cadres Employés qui doivent se déplacer dans le cadre du travail pour l'entreprise Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Entre 0,20 \$ et 0,30 \$</p> <p>9. Non</p> <p>10. Essence et changement d'huile Frais d'entretien et réparations</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>60 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 250 \$ et 500 \$</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,20 \$ et 0,30 \$</p> <p>9. Non</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage (48-49)</p>
<p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>61 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés affectés à la gestion de projets Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 250 \$ et 500 \$</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,50 \$ et 0,60 \$</p> <p>9. Non</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Services immobiliers, location et bail (53)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>62 -</p> <p>1. Oui</p> <p>3. Non</p> <p>4. Président et vice-président ventes et marketing</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Essence et changement d'huile</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? <p>Secteur d'activité</p>	<p>63 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. Employé permanent 3. Oui 4. Employés affectés à la gestion de projets Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Oui 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. Non 10. Permis et assurances 11. Moins de 10 % 12. Non <p>Secteur d'activité : Commerce de détail (44-45)</p>
<ol style="list-style-type: none"> 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? <p>Secteur d'activité</p>	<p>64 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 3. Cela dépend de la fonction occupée 4. Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Non 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. Oui 11. Moins de 10 % 12. Cela dépend de la fonction occupée 13. Oui <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)</p>
	<p>65 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 3. Non 4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Non 8. Entre 0,20 \$ et 0,30 \$ 9. Non 11. Moins de 10 % 12. Non 13. Oui <p>Secteur d'activité : Finance et assurances (52)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>66 -</p> <p>1. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>4. Employés affectés à la gestion de projets Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 500 \$ et 600 \$</p> <p>7. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Construction (23)</p> <hr/> <p>67 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. De 6 mois à 1 an</p> <p>6. Entre 500 \$ et 600 \$</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Entre 0,50 \$ et 0,60 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Frais d'entretien et réparations</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>68 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>4. Employés cadres</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile Accessoires Permis et assurances</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances (52)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>69 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 250 \$ et 500 \$</p> <p>7. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>9. Non</p> <p>11. De 10 % à 20 %</p> <p>12. L'allocation est versée hebdomadairement sur chaque paye; donc aucun remboursement lors de fin d'emploi.</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage (48-49)</p>
	<p>70 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>4. Employés affectés à la gestion de projets Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés cadres</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,50 \$ et 0,60 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Essence et changement d'huile</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)</p>
	<p>71 -</p> <p>1. Non</p> <p>3. Non</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances (52)</p>
	<p>72 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 250 \$ et 500 \$</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	501 à 1000 employés (10 répondants)
	73 - 1. Oui 2. Tous les statuts 3. Non 4. Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Oui 11. De 10 % à 20 % 12. Non 13. Oui Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale/communautaire
	74 - 1. Un véhicule de fonction est accordé à certains employés. 3. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 11. Aucun Secteur d'activité : Commerce de détail (44-45)
	75 - 1. Oui 2. Employé permanent 3. Oui 4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Non 8. Entre 0,50 \$ et 0,60 \$ 9. Non 10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile 11. Moins de 10 % 12. Cela dépend de la fonction occupée 13. Oui Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? <p>Secteur d'activité</p>	<p>76 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) Haute direction 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Oui 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. Oui 10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile immatriculation et assurances 11. De 10 % à 20 % 12. voiture remise à l'employeur 13. Oui <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>77 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cela dépend de la fonction occupée 2. Employé permanent 3. Oui 4. Employés administratifs devant occasionnellement se déplacer dans le cadre de leurs fonctions. 5. Offerte dès son entrée en fonction 8. Entre 0,50 \$ et 0,60 \$ 9. Non 10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile 11. Moins de 10 % 12. Cela dépend de la fonction occupée 13. Oui <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage (48-49)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>78 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 3. Non 4. Employés affectés à la gestion de projets Employés cadres Contremaître 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Oui 10. Essence et changement d'huile 11. De 10 % à 20 % 12. Non 13. Oui <p>Secteur d'activité : Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 	<p>79 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 3. Non 4. Contremaîtres et superviseurs Employés affectés à la gestion de projets Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) 5. Offerte dès son entrée en fonction 6. Entre 500 \$ et 600 \$ 7. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Oui 11. Moins de 10 % 12. Non 13. Non
<ol style="list-style-type: none"> 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? 	<p>80 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 3. Non 4. Employés cadres 5. Offerte dès son entrée en fonction 6. Entre 600 \$ et 700 \$ 7. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Oui 11. Moins de 10 % 12. Non
<p>Secteur d'activité</p>	<p>Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration (72)</p> <p>81 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 3. Cela dépend de la fonction occupée 4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) Employés affectés à la gestion de projets 5. Offerte dès son entrée en fonction 6. Entre 500 \$ et 600 \$ 7. Cela dépend de la fonction occupée 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Non 11. De 20 % à 30 % 12. Non 13. Oui <p>Secteur d'activité : Fabrication haute technologie (31-33b)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions? Si oui, quel doit être le statut de l'employé? Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? <p>Secteur d'activité</p>	<p>82 -</p> <ol style="list-style-type: none"> C'est une allocation pour frais de déplacements que la personne doit justifier par une note de frais. Si le montant n'est pas totalement utilisé, le solde lui est versé en salaire imposable. Employé permanent Employés cadres Offerte dès son entrée en fonction Plus de 700 \$ il n'y a aucun véhicule fourni Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ Non, l'allocation est payable seulement sur justification de déplacements professionnels. Moins de 10 % Non Oui <p>Secteur d'activité : Autres services - associations (81a)</p> <p>1001 à 5000 employés (13 répondants)</p> <p>83 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Oui Employé permanent Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) Offerte dès son entrée en fonction Entre 250 \$ et 500 \$ Non Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ Oui Permis et assurances Moins de 10 % L'allocation est payable mensuellement, donc sera terminée au mois suivant. Oui <p>Secteur d'activité : Commerce de détail (44-45)</p> <p>84 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Cela dépend de la fonction occupée Employé permanent Non Chefs de départements, leurs adjoints et directeurs de divisions Offerte dès son entrée en fonction Plus de 700 \$ Non Entre 0,50 \$ et 0,60 \$ Non Moins de 10 % Non Oui <p>Secteur d'activité : Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>85 -</p> <p>1. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) Employés syndiqués assujettis à faire des commissions Employés affectés à la gestion de projets Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés cadres</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Non</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>13. Oui Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>86 -</p> <p>1. Non</p> <p>3. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>11. Aucun Secteur d'activité : Services professionnels - services conseils (54)</p> <hr/> <p>87 -</p> <p>1. Non</p> <p>2. Nous avons une flotte de voitures. Il est donc possible d'en réserver une pour les déplacements liés à l'exercice des fonctions.</p> <p>3. Non</p> <p>4. Les employés pouvant réserver une voiture doivent démontrer que l'usage du véhicule servira aux déplacements liés à l'exercice des fonctions. Si aucun véhicule n'est disponible, le remboursement du kilométrage est prévu.</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Le véhicule est fourni en fonction de la disponibilité.</p> <p>8. Entre 0,10 \$ et 0,20 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. L'entretien est à la charge de l'employeur.</p> <p>11. Aucun Secteur d'activité : Administrations publiques - provinciales (91a)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>88 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile Permis et assurances</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros autres (41)</p> <hr/> <p>89 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,50 \$ et 0,60 \$</p> <p>9. Non</p> <p>10. Permis et assurances Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>90 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>4. Employés cadres</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$</p> <p>9. Non</p> <p>10. Frais d'entretien et réparations</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication haute technologie (31-33b)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>91 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 500 \$ et 600 \$</p> <p>7. Les employés utilisent leur véhicule personnel</p> <p>8. Entre 0,20 \$ et 0,30 \$</p> <p>9. Non</p> <p>11. De 10 % à 20 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros autres (41)</p> <hr/> <p>92 -</p> <p>1. Non</p> <p>3. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>11. Aucun</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - services conseils (54)</p> <hr/> <p>93 -</p> <p>1. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>2. Postes cadres</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés affectés à la gestion de projets Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Non</p> <p>10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile Permis et assurances Il existe deux programmes. L'employé pouvant réclamer ces frais reçoit 0,18 \$ du km (direction et ventes). Les autres reçoivent 0,45 \$/km sans remboursement d'autres frais.</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>94 -</p> <p>1. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,50 \$ et 0,60 \$</p> <p>9. Non</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication pharmaceutique (31-33a)</p>
<p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>Vice-présidents</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Plus de 700 \$</p> <p>7. Non</p> <p>8. Entre 0,10 \$ et 0,20 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Frais d'entretien et réparations</p> <p>Essence et changement d'huile</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>	<p>95 -</p>
<p>5001 employés et plus (3 répondants)</p>	
<p>1. Oui</p> <p>2. Tout employé</p> <p>4. Employés affectés à la gestion de projets</p> <p>Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation</p> <p>Employés cadres</p> <p>Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>7. Pour les postes ayant droit à un véhicule de compagnie (pas allocation), il y a un montant et une liste de véhicules.</p> <p>8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Permis et assurances</p> <p>Frais d'entretien et réparations</p> <p>Essence et changement d'huile</p> <p>Accessoires</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>	<p>96 -</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé?</p> <p>3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel?</p> <p>4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile?</p> <p>5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option?</p> <p>6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé?</p> <p>7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques?</p> <p>8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé?</p> <p>9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »?</p> <p>10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants?</p> <p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>97 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Non</p> <p>4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) employés effectuant le service après-vente.</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 250 \$ et 500 \$</p> <p>7. L'employé doit fournir son propre véhicule</p> <p>8. Entre 0,20 \$ et 0,30 \$</p> <p>9. L'employé est tenu de tenir son registre</p> <p>11. Plus de 50 %</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - autres services (54b)</p>
<p>11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile?</p> <p>12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours?</p> <p>13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>98 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>3. Cela dépend de la fonction occupée</p> <p>4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) Exécutifs</p> <p>5. Dès l'entrée en fonction ou la nomination au poste correspondant</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Frais d'entretien et réparations Essence et changement d'huile Permis et assurances</p> <p>11. Moins de 10 %</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication autres (31-33)</p>
Pas de réponse (39 répondants)	
	<p>99 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p>
	<p>100 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Employé permanent</p> <p>4. Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)</p> <p>5. Offerte dès son entrée en fonction</p> <p>6. Entre 250 \$ et 500 \$</p> <p>7. Le véhicule doit avoir moins de 6 ans.</p> <p>8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$</p> <p>9. Oui</p> <p>11. De 20 % à 30 %</p> <p>12. Allocation mensuelle, payée au prorata.</p> <p>13. Oui</p>
	<p>101 -</p> <p>1. Non</p> <p>3. Non</p> <p>8. Entre 0,50 \$ et 0,60 \$</p> <p>9. Non</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	102 - <ol style="list-style-type: none"> Oui Employé permanent Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) Offerte dès son entrée en fonction Cela dépend de la fonction occupée Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ Non
	103 - <ol style="list-style-type: none"> Non Non
	104 - <ol style="list-style-type: none"> Oui Tous, permanent ou temporaire Non Tous les employés qui doivent utiliser leur voiture pour effectuer des déplacements dans le cadre de leur fonction.
	105 - <ol style="list-style-type: none"> Oui Employé permanent Non Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)
	106 - <ol style="list-style-type: none"> Oui Tous les employés Employés affectés à la gestion de projets
	107 - <ol style="list-style-type: none"> Non Non Entre 0,50 \$ et 0,60 \$ Oui
	108 - <ol style="list-style-type: none"> Non Non Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ Non
	109 - <ol style="list-style-type: none"> Oui Employé permanent Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) Offerte dès son entrée en fonction
	110 - <ol style="list-style-type: none"> Oui VP seulement Non Offerte dès son entrée en fonction Oui Moins de 10 %

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	111 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 4. Employés cadres 5. Offerte dès son entrée en fonction 6. Entre 500 \$ et 600 \$ Entre 600 \$ et 700 \$ 7. Non 11. Moins de 10 % 12. Non
	112 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Tout statut 4. Tout employé qui a à se déplacer
	113 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 3. Oui 4. Employés affectés à la gestion de projets Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)
	114 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 4. Employés affectés à la gestion de projets
	115 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 3. Non 4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) Précision - employé cadre = niveau de vice-président et plus 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Véhicule au niveau du président seulement. Aucune contrainte dans la sélection de la marque. 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 11. Moins de 10 % 12. Non 13. Oui
	116 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. Employé permanent 3. Non
	117 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 4. Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.)

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	118 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Cela dépend de la fonction occupée 2. Employé permanent 3. Non 4. Professionnels 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 11. De 20 % à 30 % 12. Cela dépend de la fonction occupée
	119 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 3. Oui 4. Employés cadres 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Oui 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$
	120 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 3. Non
	121 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. L'employé peut avoir le statut de permanent, contractuel ou temporaire, si ses fonctions nécessitent l'utilisation de son véhicule, alors il a droit à l'allocation automobile. 4. Employés affectés à la gestion de projets Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés cadres 5. Offerte dès son entrée en fonction si ses tâches demandent à ce qu'il utilise une auto pour ses déplacements. 6. Entre 100 \$ et 250 \$ 7. Non, l'employé utilise son propre véhicule, ou encore pour des déplacements dans d'autres régions, il loue une voiture petite ou grande qui peut contenir le matériel à fournir. 9. Non. Pour répondre à la question 10, le taux d'indemnité du kilométrage est payé selon le taux du site... 10. Non 11. De 30 % à 40 % 12. Non 13. Oui
	122 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 3. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$
	123 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. Employé permanent 3. Non 5. Offerte dès son entrée en fonction

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? Secteur d'activité	124 - 1. Non 3. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Remboursement selon compte de dépense, doit être pour usage professionnel
	125 - 1. Oui 2. Employé permanent
	126 - 1. Non 3. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 10. Permis et assurances 11. Aucun
	127 - 1. Cela dépend de la fonction occupée 4. Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation
	128 - 1. Oui 2. Cadres 3. Cela dépend de la fonction occupée 4. Employés cadres
	129 - 1. Non 3. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 10. Permis et assurances La prime affaires pour l'assurance automobile. 11. Aucun
	130 - 8. Plus de 0,90 \$ 11. Plus de 50 % 12. Oui
	131 - 1. Non 3. Non 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. facture km fait avec son véhicule personnel 11. Aucun
	132 - 1. Oui 2. Tous les employés ayant à se déplacer dans le cadre de leur travail reçoivent une allocation d'automobile. 3. Non 4. Tous les employés ayant à se déplacer.
	133 - 1. Non 3. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Oui

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. En tant qu'employeur, accordez-vous une allocation d'automobile à certains employés dans le cadre de leurs fonctions 2. Si oui, quel doit être le statut de l'employé? 3. Si non, le programme d'avantages sociaux inclut-il une option « allocation d'automobile » à l'usage du personnel? 4. Si oui, quelles sont les catégories d'employés admissibles à l'allocation d'automobile? 5. Combien de temps l'employé doit-il avoir travaillé au sein de l'entreprise avant de pouvoir bénéficier de cette option? 6. Quel est le montant mensuel de l'allocation d'automobile accordé à l'employé? 7. L'employé est-il contraint de sélectionner le véhicule en fonction d'une liste de marques et de modèles spécifiques? 8. Quel est le taux de l'indemnité de kilométrage versée à l'employé? 9. Selon vous, l'employeur tient-il un registre du kilométrage afin de distinguer la partie « usage personnel » de la partie « usage professionnel »? 10. L'employé peut-il réclamer une partie des frais suivants? 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? 	<p>134 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 3. Non 4. Employés travaillant dans plus d'une division de l'organisation Employés cadres Employés occupant des fonctions de représentation (ex. : vente, etc.) 5. Offerte dès son entrée en fonction 7. Oui 8. Entre 0,30 \$ et 0,40 \$ 9. Non
<ol style="list-style-type: none"> 11. Quel est le pourcentage d'employés ayant droit à une allocation d'automobile? 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? 	<p>135 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 3. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$ 9. Oui
<ol style="list-style-type: none"> 12. Advenant le fin de son emploi, le montant de l'allocation doit-il être remboursé en totalité par l'employé pour l'année en cours? 13. Considérez-vous que les employés sont satisfaits du programme offert concernant l'allocation d'automobile? 	<p>136 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Employé permanent 3. Non
<p>Secteur d'activité</p>	<p>137 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 3. Non 8. Entre 0,40 \$ et 0,50 \$